

leur revenu, et dans un quartier où elles se reconnaissent. Mais elles n'ont pas toutes accès au logement social, et elles ont souvent de la difficulté à se reloger.

Par-delà la connaissance de la situation difficile et pénible dans laquelle se trouvent les locataires âgés menacés d'expulsion, cette étude apporte un éclairage sur les conditions d'existence des personnes vieillissantes dans un statut précaire, et plus largement, elle souligne l'importance du logement dans l'expérience du vieillissement, l'importance de pouvoir vivre dans un appartement où l'on se sent chez soi et en sécurité, que l'on peut s'approprier, et qui est situé au cœur d'un réseau d'échange et de sociabilité. « Le logement, c'est une corde sensible », dit l'un des locataires interrogés (p. 164). À travers le logement, c'est sur les conditions et les formes de vie dans lesquelles les personnes vieillissent que débouche l'excellent livre de Julien Simard.

Éric GAGNON

Vitam-Centre de recherche en santé durable
eric.gagnon2.ciussscn@ssss.gouv.qc.ca

Jean-Pierre CORBEIL, Richard MARCOUX et Victor PICHÉ (dir.), *Le français en déclin? Repenser la francophonie québécoise*, Montréal, Del Busso éditeur, 2023, 464 p.

L'ouvrage *Le français en déclin?* entend dépasser les perspectives qualifiées de « jovialistes » et de « déclinistes » sur la langue française au Québec. L'ouvrage comprend 22 chapitres portant sur l'analyse des indicateurs les plus connus – langue de travail, langue d'enseignement, le français à Montréal, l'immigration et les lois portant sur la langue – couvrant donc un très large éventail d'aspects sur la situation du français au Québec. On y trouve des essais à portée théorique visant à « clarifier ce dont on parle » et portant sur différents enjeux autour de la langue, ainsi que des témoignages provenant de personnes connues par leur présence dans les médias (Julius Grey, Marco Micone, Jean-Benoît Nadeau). Les trois directeurs de la publication constatent que « la fragilité du français ne fait pas de doute », mais il leur paraît « essentiel de proposer un débat éclairé et nuancé qui s'éloigne de la vision sombre, monolithique et réductrice du discours dominant actuel » (4^e de couverture). Je ferai référence dans ce texte à ces deux perspectives qui s'opposent.

Le fil rouge et la ligne directrice de l'ouvrage mettent l'accent sur la connaissance de la langue française et sur son usage dans la sphère publique en conformité avec l'article 160 de la nouvelle mouture de la Charte de la langue française adoptée par le gouvernement du Québec en 2022. Cet article privilégie en effet l'examen des indicateurs de l'usage du français dans l'espace public – travail, enseignement, services publics, commerces, activités culturelles – et non plus prioritairement les indicateurs linguistiques associés à l'espace privé tels que la langue maternelle ou la langue parlée à la maison. Les indicateurs linguistiques caractérisant l'espace privé sont l'objet de polémiques sur le sens à leur attribuer et ils ont alimenté les discours alarmistes. La référence à la langue maternelle a

perdu la fonction qu'elle avait à une époque maintenant lointaine où elle caractérisait l'appartenance aux deux grands groupements linguistiques typiques de la dualité nationale canadienne, avant que l'immigration internationale diversifiée ne change complètement le paysage national. De même, l'indicateur langue parlée à la maison a maintes fois été mal interprété comme synonyme de non-intégration à la majorité francophone. Parler sa langue maternelle au foyer est un comportement bien compréhensible, comme en ont témoigné les premières générations de Canadiens français ayant migré vers la Nouvelle-Angleterre entre 1840 et 1929. Jack Kerouac a parlé français avec « mémère » à la maison jusqu'à l'âge de 7-8 ans sans connaître l'anglais. La forte immigration internationale, la présence des réfugiés ainsi que celle des travailleurs/étudiants temporaires ont rendu ces deux indicateurs « classiques » au siècle dernier de moins en moins pertinents, d'où la nécessité pour les contributeurs de cet ouvrage de revoir le choix des indicateurs ainsi que leur interprétation. Cela dit, les deux indicateurs langue maternelle et langue parlée au foyer demeurent utiles pour certaines analyses sociologiques, comme celle portant sur les transferts linguistiques, comme on le verra plus loin.

Le chapitre très documenté de Jean-Pierre Corbeil expose bien la perspective de l'ouvrage collectif et il dresse un large inventaire de tous les indicateurs disponibles pour mesurer l'usage des langues dans l'espace public québécois, sans oublier les résultats de maintes recherches par enquêtes ou sondages sur ce dernier. S'il revient sur les deux indicateurs de la langue dans l'espace privé remis en question, c'est pour les interpréter conjointement avec ceux qui caractérisent l'espace public. Dans cette perspective, quelle que soit la langue parlée au foyer, ce qui importe est de considérer l'usage des langues dans la sphère publique. « Par exemple, une personne dont l'anglais est la principale langue d'usage à la maison, mais qui travaille principalement en français (120 480 personnes en 2021) ou qui utilise le français et l'anglais à égalité au travail (70 315 personnes) n'a pas à être ignorée du revers de la main sous prétexte qu'elle n'est pas francophone » (p. 94).

Corbeil conteste la construction de la trilogie (c'est moi qui utilise cette expression) si souvent évoquée dans l'espace public : francophone, anglophone et allophone. Je signale au passage que cette catégorisation n'est pas courante dans d'autres pays ayant connu de forts courants migratoires comme les États-Unis ou la France. Les collègues sociologues de ces deux pays que je côtoie depuis plus de 50 ans sont notamment toujours interrogatifs sur la signification de ces concepts. Il avance que l'association d'un locuteur à une langue dominante ou à une seule langue d'usage « crée des frontières hermétiques » et ne reflète pas la réalité complexe et multidimensionnelle de bien des citoyens. Il rappelle que 310 000 Québécois ont déclaré plus d'une langue maternelle lors du dernier recensement et que 360 000 ont indiqué qu'ils parlaient au moins deux langues à égalité le plus souvent à la maison.

Les statistiques sur les transferts linguistiques alimentent ou appuient les discours qualifiés d'alarmistes sur l'état et l'avenir de la langue française au Québec. Elles mesurent le fait pour un individu de langue maternelle tierce de parler le plus souvent à la maison l'une des deux langues communes *de facto* dans l'espace public québécois : le français ou l'anglais. « Or ce concept, qui se fonde

uniquement sur l'usage prédominant d'une seule langue à la maison, tend à sous-estimer grandement l'usage du français tant dans la sphère privée que dans la sphère publique » (p. 53). Est-ce un « indicateur qui contribue au recul du français, voire de la proportion de francophones dans la province »? se demandent Éric Caron-Malenfant, Jean-Pierre Corbeil et Nicolas Bastien dans le chapitre 6. La question est complexe et ces auteurs font le point sur les diverses approches méthodologiques pour mesurer les transferts, notamment sur l'approche « durée de vie » pour l'analyse longitudinale et sur les facteurs clés associés à la propension d'effectuer un transfert linguistique au cours d'une période donnée. Les avancées en matière d'appariement d'enregistrements provenant des recensements rendent possible d'effectuer une mesure directe des transferts linguistiques chez les locuteurs d'une langue maternelle donnée vers la langue d'usage au foyer entre deux recensements successifs. Les diverses combinaisons de langues sont expliquées dans le texte et je m'attarderai aux résultats tels qu'analysés tout en portant un regard critique sur l'interprétation proposée par les auteurs, car ils naviguent entre la comparaison des proportions et la comparaison des effectifs, ce qui n'est pas toujours clair dans leur analyse de la place respective du français et de l'anglais au Québec. L'étude des transferts linguistiques est importante si l'on veut répondre à la question posée dans le titre du livre. J'avancerai une réponse plus nuancée – et même teintée d'inquiétude, je le dis d'emblée, sans tomber dans l'alarmisme – que celle donnée par les auteurs, en m'appuyant sur leurs propres données.

Le rappel de quelques chiffres s'impose. « Ainsi, entre 2001 et 2021, le nombre de personnes de langue maternelle tierce ayant effectué un transfert vers le français s'est accru de 114 %, comparativement à 42 % dans le cas des transferts vers l'anglais. Malgré une telle hausse, notons qu'entre 2016 et 2021, la hausse des transferts vers le français (26 865) dans cette population n'a été que légèrement supérieure à celle des transferts vers l'anglais (21 120) » (p. 192-193). Cette phrase est ambiguë, car les auteurs passent des proportions aux chiffres absolus en abordant deux périodes différentes. Aussi je retournerai aux données mêmes des auteurs afin de clarifier le propos. Depuis le début du nouveau siècle, le français a fait des gains indéniables, mais l'anglais a conservé une grande capacité d'attraction et les données les plus récentes sont préoccupantes du point de vue de la langue de la majorité au Québec. Les chiffres dans la Figure 1 méritent qu'on s'y attarde, car les auteurs n'y prêtent pas assez d'attention alors qu'ils sont pleins d'enseignements au-delà des deux proportions rapportées plus haut. Les transferts des langues tierces vers le français ont touché 144 915 individus en 2001 et 309 645 en 2021. Les transferts des langues tierces vers l'anglais sont passés de 156 530 à 222 090 individus au cours de la même période. En proportion, la part des transferts vers le français au sein de la population de langue maternelle tierce était de 54,7 % en 2016 et celle des transferts vers l'anglais, de 36,9 % (p. 57). Bien entendu, le gain net observé chez les anglophones québécois fait très peu baisser la proportion de francophones dans l'ensemble du Québec, ce qui appuie le diagnostic des trois auteurs soutenant que la place du français au Québec n'est pas menacée par les transferts. Ils rappellent que l'accroissement naturel de la population et les migrations internationales et interprovinciales sont nettement plus importants que les transferts linguistiques. C'est exact : 222 090 individus sur le total de plusieurs millions de francophones, c'est une faible proportion qui change peu de choses.

Cependant, ce n'est pas un nombre négligeable, surtout si l'on prend en considération que des transferts sont en bonne majorité concentrés dans des milieux donnés comme Montréal ou l'Outaouais. En revanche, 222 090 individus ayant transféré vers l'anglais, cette fois en proportion du nombre d'anglophones de langue maternelle au Québec, c'est notable. Cela témoigne de la vitalité démographique de la minorité historique de langue anglaise et ces transferts contribuent à compenser au moins en partie les pertes dues à la migration de ses membres vers les autres provinces canadiennes. Cette vitalité est attestée par les données des deux derniers recensements disponibles (2016 et 2021) qui révèlent un déclin de la part des transferts vers le français de -2,9 points à 51,8 %, soit 6 665 personnes ayant opté pour le français au foyer contre 17 060 personnes vers l'anglais. J.-C. Corbeil attribue cet écart en faveur de l'anglais aux immigrants temporaires (résidents non permanents). Or, le nombre de ces immigrants temporaires a beaucoup augmenté ces dernières années et il faudra attendre le recensement de 2026 pour prendre la mesure de son impact sur la dynamique des langues et voir si la tendance vers l'adoption de l'anglais se confirme.

L'analyse des transferts linguistiques de même que celle des chiffres entourant l'immigration internationale ainsi que le solde migratoire interprovincial ne doit pas être limitée à la seule perspective démographique, car on doit aussi les interpréter à la lumière de la sociologie, ce qui en donne une lecture différente. Dans leur texte « Quel Montréal? », V. Piché et J.-P. Corbeil jettent un regard critique sur le référent géographique qu'est l'île de Montréal quand il est question du déclin du français au Québec. « Il est clair que la focalisation sur l'Île de Montréal plutôt que sur la région métropolitaine de Montréal, comme géographie traditionnelle pour suivre l'évolution du français, entraîne généralement un portrait beaucoup plus sombre de la situation linguistique » (p. 356). L'ouverture à l'international, l'attrait d'entreprises de pointe et la mondialisation sont susceptibles d'affecter l'évolution du marché du travail en matière de demande linguistique et d'entraîner « la hausse inéluctable de l'usage de l'anglais et donc du bilinguisme sur le marché du travail montréalais » (p. 357). Il est attendu que l'anglais sera fort présent sur l'Île de Montréal, posant un défi pour le français langue de travail. Les auteurs rappellent que le portrait de la situation linguistique qualifié de « sombre » tient aussi – et sans doute, surtout – à deux indicateurs (critiquables, je l'ai mentionné plus haut) souvent évoqués pour justifier ce qualificatif dans les débats publics : la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent au foyer, tous deux en régression historique sur l'Île. La tendance à la baisse de ces deux indicateurs – en plus du facteur langue de travail – annonce-t-elle un déclin du français à Montréal et même au Québec? La réponse donnée par V. Piché et J.-P. Corbeil n'est pas satisfaisante. Ils qualifient l'Île de Montréal de frontière artificielle et changeante dans l'histoire de la ville. Le fait de considérer le tissu urbain élargi de la métropole québécoise en se référant à l'ensemble de la Région Métropolitaine de Montréal (RMR) donne une vision différente – moins « sombre » selon eux – de la situation du français mesurée par différents indicateurs. Cette lecture appelle deux commentaires pour bien interpréter la situation montréalaise sur le plan linguistique.

D'abord un premier commentaire. Il est vrai que la référence à la RMR de Montréal devrait être préférée à la seule référence à l'Île pour ce qui est de l'usage du français dans l'espace public. Bon nombre de francophones vivant en banlieue fréquentent en effet la ville-centre pour le travail, l'accès à différents services ou encore pour les loisirs (consommation, visites culturelles, sociabilité élargie, spectacles, etc.), ce qui contribue à la vitalité du français sur l'Île même. À l'influence des banlieusards de langue française s'ajoute celle de bon nombre de citoyens en provenance de tout le Québec qui fréquentent Montréal de temps à autre et y parlent français, ce qui concourt à la visibilité et à la viabilité du français dans l'espace public sur l'Île.

Mon second commentaire, critique de la perspective proposée par Corbeil et Piché, sera plus développé. La vision inquiétante (« sombre ») du français à Montréal m'apparaît avoir été minimisée par les deux démographes parce que la référence au tissu urbain de l'Île demeure pertinente et porteuse d'enseignements problématiques sur la situation linguistique et sur la question du déclin du français. Pourquoi? Le témoignage de l'écrivain québécois Marco Micone (lui-même issu de l'immigration) ouvre la porte à la réponse à cette question par sa remarque fort pertinente à la toute fin de l'ouvrage lorsqu'il écrit : « ... franciser n'est pas synonyme d'intégrer » (p. 455). L'intégration sociale passe par la famille, le voisinage, les relations sociales, la vie de quartier, le milieu de travail et le milieu de vie immédiat des individus. Le chapitre de Mario Polèse propose une démonstration convaincante de l'importance que revêt le milieu de vie proche des individus dans l'adoption et l'usage d'une langue ainsi que, plus largement, dans le processus d'intégration sociale. Ce dernier illustre son analyse à l'aide de ses observations dans le quartier montréalais où il vit, Notre-Dame-de Grâce (« Enn Dii Jii », expression parlante s'il en est une!). L'auteur part du fait que deux langues officielles sont couramment employées *de facto* comme langues d'usage au quotidien dans son quartier – tout comme au Québec et au Canada, d'ailleurs – et il souligne que « notre saga linguistique » se déroule dans un cadre démocratique, qu'il importe de souligner.

L'analyse de Polèse va comme suit. Deux conceptions à donner aux politiques linguistiques coexistent au Canada, s'agissant de protéger des individus ou des communautés linguistiques. Les anglophones privilégient la première approche et les francophones favorisent la seconde. Les lois linguistiques tant à Ottawa qu'à Québec se trouvent confrontées (« piégées » selon Polèse) à deux objectifs incompatibles : protéger les droits des locuteurs, d'un côté, et protéger les collectivités de chaque langue officielle en milieu minoritaire, de l'autre. La poursuite du second objectif implique un volet territorial – comme c'est le cas dans des sociétés comparables telles que la Suisse, la Belgique ou la Finlande – ce qui est « inimaginable au Canada puisque y prévaut le principe de personnalité et non celui de territorialité » (p. 342). L'auteur qualifie de « fiction sémantique » les discours des deux ordres de gouvernement (fédéral et provincial) lorsque confrontés à la réalité des langues dans la société. Les langues française et anglaise ne sont pas « égales » au Canada, contrairement à ce que soutiennent le projet fédéral de loi C-13 et la Loi 14 au Québec, qui verse aussi dans la fiction lorsqu'elle avance que le français est la seule langue officielle et la langue commune de tous les citoyens québécois.

Pour l'illustrer, il donne en exemple ce qui se passe à NDG. Les francophones qui y vivent sont tous (sauf rares exceptions) bilingues (anglais-français); la connaissance du français a progressé au sein de la population anglophone mais bon nombre de citoyens sont unilingues ou n'ont qu'une connaissance minimale du français; les immigrants de langue maternelle tierce découvrent qu'ils peuvent y vivre en parlant anglais et plusieurs l'adoptent comme langue parlée à la maison, surtout s'ils travaillent en anglais. « (...) au Québec, l'anglais n'est pas seulement un outil de travail, mais aussi une option existentielle, une langue reconnue que l'on peut adopter comme sienne » (p. 354). Or, cela est possible et favorisé par les caractéristiques du milieu de vie immédiat bien davantage que par le fait de vivre dans une RMR élargie. Le témoignage de Polèse et son analyse de la situation linguistique québécoise montrent l'influence du territoire rapproché – du voisinage, des commerces de proximité, des lieux de sociabilité, des lieux de culte, etc. – sur les comportements linguistiques et en particulier sur les transferts linguistiques.

L'espace de la RMR de Montréal n'est pas nécessairement la principale référence guidant les choix linguistiques des immigrants de langue maternelle tierce et des locuteurs anglophones. Pour le montrer, je me référerai à ma discipline, la sociologie. Georg Simmel au début du 20^e siècle, Paul Lazarsfeld dans les années 1970 et bien d'autres sociologues par la suite ont mis en évidence l'importance du milieu de vie immédiat et le poids des nombres pour expliquer les comportements (économiques, politiques, culturels, religieux, etc.) et les représentations sociales des individus. Une propriété individuelle aura plus d'effet lorsqu'elle prend place au sein d'une propriété collective (au sens de Lazarsfeld). Le vote latino aux États-Unis est largement démocrate mais c'est moins le cas lorsque les électeurs d'origine hispanique vivent dans des milieux largement acquis au parti républicain. Émile Durkheim avait de son côté mis en évidence l'importance de la densité des relations sociales dans son explication classique du suicide parue en 1898. Il n'est donc pas étonnant que bon nombre d'immigrants de langue maternelle tierce vivant dans des quartiers à majorité anglophone sur l'Île de Montréal – notamment dans le quartier NDG – adoptent l'anglais lors d'un transfert linguistique. De même, le poids des nombres et la densité au sens durkheimien amèneront les immigrants de langue maternelle tierce à adopter plutôt le français à Rivière-du-Loup et ailleurs dans les milieux à majorité francophone. J.-P. Corbeil reconnaît d'ailleurs au passage l'effet de la densité et du poids des nombres – « [L'usage du français] à la maison découle en bonne partie des interactions en français qui ont cours dans la sphère publique » (p. 55) – mais sans en tirer les implications.

Je termine par un retour sur la question posée dans le titre même du livre : le français est-il en déclin? Les analyses de Corbeil et Piché tendent à relativiser quelque peu la fragilité de la langue française au Québec. Ils explicitent de nouvelles réalités qui ne doivent pas être associées à la thèse du déclin du français au Québec. Ainsi, la tendance à la baisse des indicateurs langue maternelle et la langue parlée à la maison ne reflète pas le déclin du français au Québec, pas plus que la même diminution de ces deux indicateurs dans les provinces canadiennes n'entraîne un déclin de l'anglais. De même, la chute de la natalité au sein de la population de vieille souche de langue française entraîne automatiquement le déclin du français comme langue maternelle. Par ailleurs, il est normal que

les immigrants – de première génération surtout – conservent leur langue maternelle tierce au foyer, surtout en contexte où deux langues d'usage *de facto* sont en concurrence comme c'est le cas à Montréal. Les Canadiens français avaient fait de même en Nouvelle-Angleterre à la fin du 19^e siècle. Autre réalité à souligner, le plurilinguisme n'est pas automatiquement associé au déclin du français.

Cependant, d'autres indicateurs allument des voyants rouges sur la place du français au Québec et sur sa « fragilité » évoquée sur la 4^e de couverture. C'est le cas pour les transferts linguistiques. Le français a gagné du terrain dans les foyers qui ont effectué un tel transfert depuis vingt ans, mais il faut souligner que l'attrait de l'anglais reste fort et que les transferts linguistiques en faveur de la langue de Gilles Vigneault ont ralenti leur progression, notamment chez les résidents non permanents ces dernières années. Le poids des nombres (Simmel) et la densité des relations sociales (Durkheim) concurrencent l'impact des lois linguistiques québécoises sur la francisation des immigrants de langue tierce. Le bilinguisme anglais-français, largement répandu par ailleurs, atteste que le français occupe une place importante dans l'espace public – un objectif fixé dans la loi québécoise – sans être le seul cependant, le français devant coexister avec l'anglais comme seconde langue *de facto*, notamment à Montréal. La langue anglaise est perçue comme une langue possible d'adoption et d'intégration par un certain nombre de nouveaux arrivants dans les milieux où les locuteurs de langue anglaise sont fortement présents, car ils estiment « avoir immigré au Canada et non seulement au Québec », comme le montrent certaines analyses qualitatives. J.-P. Corbeil et V. Piché soulignent que ces tendances ne menacent pas le visage français de tout le Québec – où cette langue domine largement – mais il faut aussi rappeler que l'intégration des immigrants à la majorité francophone sur l'Île de Montréal demeure un défi à cause du « poids des nombres », pour des « raisons fortes », au sens donné à ce terme par Raymond Boudon.

Le français comme langue de travail coexiste avec l'anglais dans le contexte de la mondialisation des échanges et dans le contexte d'une économie typique de la modernité avancée, rendant utopique de faire du français la « seule » langue de travail. C'est le cas dans bon nombre de grandes villes européennes (Berlin, Paris, Stockholm, etc.), mais celles-ci n'ont pas concentré en leurs murs plusieurs centaines de milliers de locuteurs dont l'anglais est la langue maternelle et la langue d'usage au foyer, l'anglais étant dans ces grandes villes une langue d'abord fonctionnelle et non une langue identitaire pour les citoyens locaux. L'effet de la langue de travail sur l'intégration sociale doit être analysé et interprété en relation avec la variable milieu de vie immédiat, d'où une source d'inquiétude sur la capacité de la majorité francophone à franciser les nouveaux arrivants, comme la majorité anglophone arrive à le faire au Canada anglais.

Plutôt que de chercher à trancher entre les *jovialistes* et les *déclinistes* qui s'opposent dans les médias sur la situation linguistique, je ferai mienne la conclusion que donne Mario Polèse dans sa contribution. « Cependant, dans une conjoncture où l'une des deux langues est devenue la langue indispensable pour tous (mais pas forcément celle privilégiée par le législateur), l'équilibre entre les deux langues ne sera jamais définitivement acquis, mais sera sans doute à rajuster à chaque génération » (p. 354).

Simon LANGLOIS

Université Laval
simon.langlois@soc.ulaval.ca

Marianne KEMPENEERS et Renée B. DANDURAND (dir.) en collaboration avec Isabelle VAN PEVENAGE et Marie VANBRELEERSCH, *Solidarités familiales : ce qui a changé au Québec sur trois générations*, Montréal, Delbusso éditeur, 2024, 250 p.

L'ambition que se fixe ce plaisant ouvrage transparaît fidèlement dans la formulation de son titre : il s'agit de rendre compte des bouleversements qu'ont connus, au cours du siècle écoulé, les pratiques de *solidarités familiales* au Québec. Celles-ci englobent en fait tout ce qui relève des pratiques d'assistance dispensées au sein d'une parentèle sur le mode de la réciprocité, et possède une consistance juridique diffuse, à l'inverse par exemple des formes d'obligations légales qui caractérisent les responsabilités assignées aux parents vis-à-vis leurs enfants. Ce thème des solidarités familiales apparaît surtout à partir des années 1980 dans l'arène politique, dans l'air du temps néolibéral qui prône un désengagement général de l'État dans l'assistance aux individus. De manière concomitante, les solidarités familiales émergent comme champ scientifique dont on retrouve les soubassements théoriques dans l'École socioanthropologique française, et qui résonne avec les préoccupations des théoriciens prédisant la nucléarisation voire la disparition de la famille dans les sociétés postindustrielles dans la seconde moitié du 20^e siècle. Pour autant, de par les choix éditoriaux de ses quatre autrices, cet ouvrage ne se caractérise pas par un foisonnement théorique excessif, ce qui fait peut-être aussi sa limpidité, qui se trouve servie par une écriture agréable et imagée.

Plus qu'une synthèse, l'ouvrage mobilise et restitue en fait les résultats d'une enquête mixte et transversale menée en 2004 à Montréal auprès d'un panel de 500 personnes québécoises francophones nées entre 1934 et 1954, enquête qui se trouve être le pendant d'une réalisée précédemment en France. L'ouvrage est jalonné de ces biographies familiales, qui participent du style narratif adopté. On parcourt ainsi le 20^e siècle, à travers le regard des participants à l'enquête; c'est là la richesse de l'ouvrage, mais aussi la limite de l'enquête au sens où l'on n'accède au passé et au présent des solidarités familiales qu'à travers les yeux de cette génération spécifique (plus ou moins celle des *boomers*), sans longitudinalité. Au demeurant, trois des sept chapitres que compte cet ouvrage ne sont pas tout à fait originaux, et sont en fait des versions augmentées d'articles publiés ailleurs et